



**Ecole Célestin Freinet**  
**3 bis rue Romain Rolland**  
**16800 Soyaux**

## **Compte-rendu du conseil d'école du 15 novembre 2011**

### **Etaient présents**

M. FORT, Adjoint au Maire, Affaires Scolaires  
M. RICHARD, Adjoint au Maire, délégué au Conseil d'Ecole  
Mme LONGUEVILLE, Déléguée départementale de l'Education nationale  
Mmes VOUHE, CARMAGNAC, PERES et M. DUFRESNE, représentants de parents d'élèves  
Mmes CHARRIER, BARBEAU, Mrs CALLUAUD, HILT, LAVAUZELLE  
M. GUILLERME, RASED  
Mme LAVAUZELLE, secrétaire du RAR de Soyaux

M. CASALINI, IEN, était excusé

La réunion est ouverte à 20 h 30

Mme VOUHE (parent d'élève) et Mme CHARRIER (enseignante) sont désignées secrétaires de séance.

### **1. Installation du Conseil d'Ecole**

On souhaite la bienvenue aux 4 parents d'élèves récemment élus à 50 % des inscrits.

Le règlement intérieur de l'école est voté à l'unanimité. À ce règlement s'ajoutent des annexes réalisées lors de conseil de délégués. Leurs comptes rendus sont affichés dans chacune des classes et sous le préau.

En préambule à l'ordre du jour, une information est faite sur les projets de l'ACSEF (Association Culturelle et Sportive de l'Ecole Freinet) : le nouveau spectacle sera joué le 4 décembre. L'association a été contactée par d'anciens élèves de l'école qui souhaitent retrouver leurs anciens camarades de classe. L'association leur proposera des ateliers autour du théâtre et demande à l'école de mettre en scène ce qui se fait aujourd'hui (cahiers, expo, affichages, productions diverses) sous le préau avant les vacances de Noël.

Mme LONGUEVILLE (DDEN) présente ses missions et nous donne lecture de la résolution votée à l'unanimité par les délégués départementaux de l'EN au congrès d'Angers. Elle est jointe à ce compte-rendu.

### **2. Bilan de la rentrée scolaire**

2 Classes CP /CE1 2 fois 22 élèves avec une arrivée de 27 CP

1 Classe CE2/CM1 à 24

1 Classe CM1/CM2 à 23

soient 91 élèves dans l'école.

Les professeurs ressources du Collège (dispositif ECLAIR) interviennent au cycle 3 sur les domaines de la mémoire, concentration, méthodologie, activités logico-mathématiques. De même une Assistante pédagogique vient aider à mettre en place un accompagnement personnalisé chaque lundi

D'autres dispositifs ont été mis en place autour de l'école

- CLAS (aide aux devoirs)
- Ateliers Coup de Pouce : autour du lire et écrire (cycle2)
- Aide personnalisée le matin de 8h30 à 9h00 (pour quelques enfants repérés et invités par les maîtres dans chaque classe)

### **3. Relations avec la mairie**

#### **Les travaux réalisés**

Les toilettes des garçons ont été rénovées. La peinture d'une partie du couloir à l'étage a été refaite.

Les ralentisseurs installés dans le virage semblent faire effet et conduisent aux ralentissements des véhicules.

Qu'en est-il de l'idée de la vidéo surveillance dans les écoles ? Le projet est à l'étude mais on irait plutôt vers de la télésurveillance : la mise en place d'alarmes.

#### **Les demandes :**

Le téléphone de l'école fonctionne mal et on ne voit pas s'il y a des messages sur le répondeur ou non donc on en demande le remplacement.

Le parc d'ordinateurs est à renouveler car ils fonctionnent mal. Dans les classes le wifi ne fonctionne pas.

Les enseignants n'ont pas besoin d'appareils derniers cris et très puissants mais d'appareils qui fonctionnent correctement dans chacune des classes pour en faciliter l'accès et l'utilisation.

### Sécurité

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé sans soucis. La mise en place du PPMS (Programme Particulier de Mise en Sureté) pose problème et le dossier est à l'étude en liaison avec les services techniques de la ville. Un exercice de sécurité sera programmé en cours d'année.

Un protocole neige va être mis en place au niveau de la mairie pour éviter les discordances de l'année passée.

### La restauration scolaire

67 enfants sont inscrits (74 % de l'effectif) L'accompagnement éducatif au moment des repas du lundi, par des enseignants volontaires, risque de s'arrêter à la fin de l'année faute d'argent.

Les barquettes en plastique ont été remplacées par une présentation par plats mais les rations restent très petites.

Ce sont les rations du plan nutrition santé qui lutte contre l'obésité. Cependant un effort est fait autour de l'équilibre des repas, des goûts, du bio sur quelques produits. On pourra néanmoins faire un sondage sur la cantine dans les réunions de classe.

### La garderie :

Peu d'enfants mais encadrement de qualité où les projets sont menés jusqu'au terme comme la présentation de leurs sculptures à l'exposition des artistes amateurs.

### Le bus :

Il reste toujours le problème de la disponibilité du bus municipal .Le manque d'argent nous a conduit à ne plus amener les élèves à des animations telles que école et cinéma ou certaines rencontres USEP.

### Conventions d'utilisation des locaux scolaires

Quatre conventions ont été signées :

- Une avec l'Association pour l'Ecole Ouverte (mercredi après-midi, pour la salle de sport)
- Une avec le CSCS FLEP (tous les soirs pour le CLAS dans l'ancien logement de conciergerie)
- Une avec le CSCS FLEP (le samedi matin dans la salle de sport)
- Une avec l'ACSEF ((les mardis et mercredis pour le préau)

## **4. Les projets**

Le projet d'école n'a pas changé. Il est prolongé pour l'année.

### Les projets de classe

- CP CE1 : Les deux classes ont vécu un riche séjour à Aubeterre, sur la thématique de l'air, du vent, de l'eau.
- CE2 CM1 et CM1 CM2 : un séjour à la journée à Paris est à l'étude avec les grands élèves. On pourrait y visiter la tour Eiffel et un grand musée. Ce projet est mené par les élèves, avec leurs maîtres et le soutien de Mme TERNET, maîtresse de soutien qui aide à travailler en Histoire de l'Art.
- En outre, comme inscrit dans le projet d'école, tous les enfants participent à la production du journal de l'Ecole, Le Petit Célestin. Les plus âgés ont bien pris l'habitude de consulter et d'enrichir le site internet de l'Ecole.
- Les ateliers préparatoires au projet ZEPDIT sont en cours de lancement : quatre dominantes dans lesquelles tous les enfants vont circuler pendant huit semaines chaque mardi (Théâtre, danse, mime) Un nouvel atelier de découverte est ajouté en collaboration avec l'association Planche de Cirque (convention avec le Collège)

## **5. Questions diverses**

Les représentants de parents, après des temps d'information sur le principe et les modalités de mise en place du Livret Personnel de Compétences, annoncent qu'ils ont l'intention, conjointement avec les parents d'autres écoles de Soyaux, de mener une action de sensibilisation et de refus d'application de ce nouvel outil.

Ils annoncent aussi qu'ils souhaitent préparer et proposer un moment convivial de rencontres enfants-parents-enseignants le vendredi 16 décembre, après la classe, sous le préau de l'école.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.**

### Les secrétaires du conseil d'Ecole

Mme VOUHE, parent d'élève  
Mme CHARRIER, enseignante

Transmis par le Directeur  
Denis LAVAUZELLE  
1<sup>er</sup> décembre 2011



## RÉSOLUTION GÉNÉRALE

Réunis pour leur 97ème Congrès national à Angers le 18 juin 2011, les délégués départementaux de L'Education Nationale réaffirment leur totale adhésion aux valeurs de la République et au principe de laïcité inscrit dans notre Constitution et dans la loi de 1905, loi de séparation des Eglises et de l'Etat.

L'Ecole laïque, fondement de la République est seule garante de la formation de citoyens pouvant construire une société ouverte respectueuse de la diversité.

Les DDEN réaffirment leur volonté de défendre cette Ecole Publique laïque la seule capable d'instituer l'esprit de citoyenneté et de solidarité nécessaire à l'épanouissement de la démocratie et la seule capable de garantir la justice sociale.

**L'enseignement public, laïque et gratuit est, à tous les degrés, un devoir de l'état.**

**Les DDEN dénoncent donc :**

- Le démantèlement du service public d'éducation.
- Les fermetures de classes.
- La suppression des RASED.
- La non formation des enseignants.
- La semaine de quatre jours.

**Les DDEN refusent la parité instaurée avec les écoles privées et le détournement des fonds publics à leur profit.**

**Ils exigent**

- L'abrogation de la loi Carle.
- Une volonté politique en faveur l'Ecole Publique lui permettant d'assurer la réussite de tous les élèves.
- Le retour à une formation initiale et continue indispensable et nécessaire des enseignants.
- L'Ecole obligatoire à partir de 3 ans et un droit à la scolarisation à 2 ans.
- Une réorganisation du temps scolaire en fonction du seul intérêt de l'enfant dans un cadrage national.
- Un véritable service de santé scolaire.
- Des personnels qualifiés pour permettre l'aide à une scolarisation de qualité des enfants en situation de handicap à l'école primaire.

**Les DDEN s'engagent** à poursuivre activement leur mission de défense et d'amélioration de l'Ecole de la République dans l'intérêt exclusif de ses élèves.